

# TARIFS EMCA

## Année 2024-2025

	Scolaires/ Étudiants *	Adultes *	Extérieurs *
<b>Pratiques collectives</b> Orchestre seul, FM seule, Eveil	<b>85,50 €</b>	<b>99,50 €</b>	<b>125,50 €</b>
<b>Ateliers</b> (instrument 1 <sup>ère</sup> année) 20' pour 1 élève ou 40' pour 2 élèves ensemble	<b>284,00 €</b>	<b>323,00 €</b>	<b>417,00 €</b>
- 1 <sup>ère</sup> demi-saison facturée en novembre	142,00 €	161,50 €	208,50 €
- 2 <sup>e</sup> demi-saison facturée en mars	142,00 €	161,50 €	208,50 €
<b>Cours individuels</b> (à partir de la 2 <sup>ème</sup> année) 30' puis 40' en 2 <sup>ème</sup> cycle	<b>398,00 €</b>	<b>460,00 €</b>	<b>708,00 €</b>
- 1 <sup>ère</sup> demi-saison facturée en novembre	199,00 €	230,00 €	354,00 €
- 2 <sup>e</sup> demi-saison facturée en mars	199,00 €	230,00 €	354,00 €
<b>Location instruments</b>	<b>127,00 €</b>	<b>127,00 €</b>	<b>127,00 €</b>

**Tarif dégressif appliqué pour les familles :** - 20% pour le 2<sup>ème</sup> membre d'une même famille ; - 30 % pour le 3<sup>ème</sup> et - 40 % pour le 4<sup>ème</sup> et les suivants.

**Paiement :** le paiement se fait en 2 fois pour les cours individuels et ateliers, en novembre et mars. La totalité du montant de l'inscription est facturée en novembre pour les pratiques collectives

**Le paiement peut se faire de plusieurs façons :** virements, chèques bancaires/postaux, chèques loisirs (chèques vacances, chèques loisirs...), numéraire.

### Location instruments :

Les instruments loués par l'École de Musique Centre Armor doivent être assurés par le bénéficiaire. Une attestation d'assurance sera fournie par l'élève ou sa famille au moment de la location. L'EMCA se tournera vers celui-ci en cas de non restitution ou dégradation totale des instruments. La location est effective pour l'année scolaire de septembre à juin. La totalité du montant de la location est facturée en novembre.

**Interventions des enseignants dans le cadre de projets spécifiques :** 50 € par heure d'intervention et par enseignant de l'EMCA